



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les besoins financiers des entreprises à l'horizon 1980

Philippe Lescanne

Citer ce document / Cite this document :

Lescanne Philippe. Les besoins financiers des entreprises à l'horizon 1980. In: Économie rurale. N°121, 1977. Industries alimentaires. pp. 30-32;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2510>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_121_1_2510

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

On constate en général une grande méconnaissance des mécanismes de financement et des possibilités de mobilisation de capitaux à l'étranger, soit par des aides financières de l'Etat français ou des Communautés européennes, soit par l'appareil bancaire étranger ou les organismes financiers internationaux.

Un effort d'information devrait être engagé pour assurer une meilleure connaissance de ces mécanismes et de ces sources de financement. En outre, des propositions concrètes pourraient être faites sur la réglementation et la politique des pouvoirs publics dans le domaine des transferts de bénéfices, de royalties et la mobilisation de crédits à l'étranger, ainsi que sur les incitations financières et fiscales de l'Etat français et du Fonds Européen de Développement (FED), de la Commission des Communautés Européennes.

Abstract

The financing of french investments abroad - In general the possibilities of financing and raising capital abroad either by financial aid from the French government or from the European community, or by means of the foreign banking system or of international finance houses are little known.

An effort to inform should be undertaken to enable these sources of finance to be better known. Moreover concrete proposals could be made regarding the regulations and the policy of the authorities concerning the transfer of profits and royalties, the raising of loans abroad, and the financial and taxation encouragements granted by the French state and the EEC'S European Development Fund.

LES BESOINS FINANCIERS DES ENTREPRISES A L'HORIZON 1980

Philippe LESCANNE

Délégué général du CACEPA *

On constate en général une grande méconnaissance des mécanismes de financement et des possibilités de mobilisation de capitaux à l'étranger, soit par des aides financières de l'Etat français ou des Communautés européennes, soit par l'appareil bancaire étranger ou les organismes financiers internationaux.

Un effort d'information devrait être engagé pour assurer une meilleure connaissance de ces mécanismes et de ces sources de financement. En outre, des propositions concrètes pourraient être faites sur la réglementation et la politique des pouvoirs publics dans le domaine des transferts de bénéfices, de royalties et la mobilisation de crédits à l'étranger, ainsi que sur les incitations financières et fiscales de l'Etat français et du Fonds Européen de Développement (FED), de la Commission des Communautés Européennes.

THE FINANCING OF FRENCH INVESTMENTS ABROAD

In general the possibilities of financing and raising capital abroad either by financial aid from the French government or from the European community, or by means of the foreign banking system or of international finance houses are little known.

An effort to inform should be undertaken to enable these sources of finance to be better known. Moreover concrete proposals could be made regarding the regulations and the policy of the authorities concerning the transfer of profits and royalties, the raising of loans abroad, and the financial and taxation encouragements granted by the French state and the EEC'S European Development Fund.

I — CROISSANCE ET NIVEAU ACTUEL DES BESOINS DE FINANCEMENT

Depuis 1970, les besoins de financement à court, moyen et long terme des industries alimentaires ont considérablement augmenté, pour atteindre 10 milliards de francs en 1975.

En 1980, sur la base d'un taux de croissance annuel, en volume, de la formation brute de capital fixe retenu par le VII^e Plan pour ce secteur, les besoins globaux de financement s'élèveront à 12,5 milliards, en francs 1975 (indice 125 sur la base 100 en 1975).

L'accroissement des besoins en fonds de roulement demeurera important, du fait de la restructuration financière des entreprises regroupées, et de l'augmentation de la production et du chiffre d'affaires. En outre, la part croissante du commerce concentré et associé, dans les ventes des entreprises industrielles, majorera encore les besoins de fonds de roulement.

La part de la grande distribution dans les ventes des industries alimentaires passera en effet de 42 % à 49 % de 1975 à 1980. Or on sait que les délais de paiement de la grande distribution sont plus élevés que ceux du commerce traditionnel (63 jours en moyenne — de 39 à 93 jours suivant les cas).

- Les besoins nets en fonds de roulement des industries alimentaires — c'est-à-dire les besoins globaux moins les ressources globales en fonds de roulement — s'élèvent à 15 % du chiffre d'affaires total (de 5 % à 20 % suivant les secteurs), c'est-à-dire 56 jours d'activité.
- L'accroissement annuel des besoins nets en fonds de roulement s'élevait en 1975 à 2,8 milliards de francs, c'est-à-dire 28 % des besoins de financement à court, moyen et long terme.
- L'augmentation des besoins nets en fonds de roulement est financée pour 49 % par des capitaux stables (de 40 % à 70 % suivant les secteurs) et pour 51 % par la trésorerie.

Les besoins de financement liés à la distribution de dividendes

- Peu d'entreprises ont la possibilité ou la volonté de pratiquer une politique financière de rémunération des actionnaires. La structure familiale des entreprises, la politique d'autofinancement des investissements et l'insuffisance des résultats expliquent largement cette situation.
- Le résultat net global des industries alimentaires avoisine en moyenne 1,2 % du chiffre d'affaires et 6,5 % des fonds propres. Les dividendes représentent 36 % du résultat net et 2,4 % seulement des fonds propres.

* CACEPA : Centre d'action concertée des entreprises de production alimentaire, 11, rue Tronchet, 75008 Paris.

Pour mobiliser les fonds propres nécessaires pour accroître leur capacité d'emprunt et pour financer les besoins de financement croissants à venir, les entreprises de l'industrie alimentaire devront bien s'engager dans une politique de rémunération des capitaux propres plus dynamique et

attractive par rapport aux autres secteurs de l'économie.

Les capitaux nécessaires au remboursement des emprunts, représentent actuellement 8 % des besoins globaux de financement à court, moyen et long terme des industries alimentaires.

II — LE FINANCEMENT DES BESOINS CROISSANTS DE CAPITAUX AU PRIX DE LA DEGRADATION DE LA STRUCTURE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIERE DES ENTREPRISES

L'analyse des comptes harmonisés des sociétés françaises de l'industrie alimentaire cotées en Bourse, montre que de 1971 à 1975, leur cash-flow a été, dans tous les secteurs, soit en régression de 20 %, soit très irrégulier d'une année à l'autre.

Pour les 558 entreprises des industries alimentaires suivies par la Centrale des Bilans de la Banque de France, le taux de cash-flow par rapport au chiffre d'affaires, était en moyenne de 4 % (de 2 à 11 % suivant les secteurs).

En comparant les entreprises leaders des mêmes branches dans différents pays européens, on constate que le taux de cash-flow des entreprises françaises est inférieur de 30 % à 50 % à celui des entreprises britanniques et allemandes, bien que le taux de celles-ci ait également régressé dans ces pays depuis 1971.

La part de l'autofinancement dans les ressources à court, moyen et long terme en capitaux, est passée depuis 1971, de 55 % à 46 %.

1. Les augmentations de capital et de fonds propres

Celles-ci ne représentent que 12 % des besoins actuels de financement et se caractérisent :

- **par une faible contribution de la Bourse**, puisque les émissions d'actions n'ont représenté en 1975 que 226 millions de F, soit 2 % des besoins globaux et 4 % des investissements ;
- **par le rôle relativement très important de la participation financière de l'Etat** dans l'accroissement des fonds propres. En effet, l'ensemble des aides financières directes aux entreprises de l'industrie alimentaire se sont élevées en 1975 à 677 millions de francs, réduites à 645 millions de F en tenant compte de la réintégration des subventions dans l'assiette de l'impôt sur les sociétés, soit l'équivalent de 45 % des augmentations de capital.

La participation financière de l'Etat est donc encore actuellement essentielle au renforcement des fonds propres des industries alimentaires.

2. L'endettement des industries alimentaires s'alourdit et leur autonomie financière diminue

- Depuis 5 ans, les entreprises se sont engagées dans le financement bancaire, pour faire face à la croissance des besoins en capitaux et compenser l'irrégularité ou la baisse de leur capacité d'autofinancement.

La part de l'emprunt dans leur financement global est passé de 15 % en 1970 à 22 %.

Les en-cours des emprunts à moyen et long terme représentent 2 années de cash-flow.

L'endettement global par rapport aux capitaux permanents varie de 26 % à 49 % suivant les branches, c'est-à-dire qu'il est beaucoup plus élevé qu'en Grande-Bretagne dans les branches correspondantes, où il se situe entre 13 % et 30 %.

A l'inverse, la proportion entre les capitaux propres et les emprunts à moyen et long terme s'est dégradée depuis 1971 de 1 % par an, pour atteindre environ 79 % en 1975.

La part des capitaux propres dans l'endettement global s'est également dégradée, pour passer de 59 % en 1970 à 50 % en 1975.

- On notera enfin que **les emprunts obligatoires n'ont contribué en 1975 que pour 234 millions de F** au financement des industries alimentaires.

Ainsi, l'action conjuguée de l'accroissement des besoins en capitaux, de la dégradation de la capacité d'autofinancement et de l'insuffisance de la mobilisation de fonds propres, malgré la participation financière de l'Etat, a réduit l'autonomie financière des entreprises par un accroissement de l'endettement. De plus, les résultats alourdissent les frais financiers.

En effet, en moyenne les frais financiers par rapport au chiffre d'affaires, sont passés de 1970 à 1975 de 1,7 % à 2,8 %, variant de 2 % à 5 % suivant les secteurs ; pour les entreprises cotées en Bourse, ce taux a atteint 8,3 % en France, tandis qu'il ne dépassait pas 1,9 % en Allemagne et 1,8 % en Grande-Bretagne.

Par rapport à l'excédent brut d'exploitation (valeur ajoutée moins frais de personnel, taxes et frais financiers), les frais financiers représentent

en moyenne 26 % du résultat brut de l'exploitation, ce qui est considéré, en bonne gestion financière, comme une limite à ne pas dépasser.

III — ORIENTATIONS SUR LES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT ENVISAGEABLES

1. Propositions sur la marge globale et les marges de développement nécessaires pour atteindre les objectifs de 1980

Si l'analyse financière macroéconomique des industries alimentaires est nécessaire aux pouvoirs publics pour la détermination des orientations et des moyens d'une politique industrielle dans ce secteur, la définition d'objectifs et de normes dans le domaine des marges est nécessairement sectorielle.

Pour faire des propositions concrètes, une analyse doit être faite pour chaque secteur, en définissant successivement les objectifs de croissance, les moyens disponibles compte tenu de la structure financière actuelle des entreprises du secteur, et les marges nécessaires pour atteindre les objectifs. Un plan de financement global à court, moyen et long terme du secteur, sur la période du VII^e Plan, pourrait être fait par secteur comme pour une entreprise, à partir de comptes d'exploitation et de bilans prévisionnels.

Un schéma de recueil des données par secteur peut être mis au point dans ce sens.

2. L'accès à de nouvelles sources de fonds propres

Des mesures spécifiques d'incitation devraient être imaginées, pour faciliter la mobilisation des fonds propres, à 3 niveaux :

— Incitation au emploi dans les groupes, des capitaux familiaux des entreprises restructurées.

On a pu constater, en effet, au cours des dernières années, qu'à l'occasion des opérations de regroupement se produit, aux dépens des industries alimentaires, une hémorragie de capitaux, les anciens actionnaires familiaux préférant investir dans d'autres secteurs, voire dans d'autres pays.

— Incitation des établissements financiers spécialisés (IDI, UEI, Unigrains, SDR, Crédit National), à faire des apports en fonds propres dans les entreprises des industries alimentaires et à accroître la durée de portage des actions.

— Incitation encourageant les investisseurs institutionnels à participer au capital des sociétés des industries alimentaires. Cette participation pourrait être davantage envisageable dans les entreprises leaders déjà restructurées et pratiquant une politique de rémunération des capitaux.

3. Le renforcement de la participation financière de l'Etat et son transfert progressif en faveur de l'investissement français à l'étranger.

Le développement de la production agricole, joint à la saturation de la consommation nationale, rendent impérieuse l'accélération de l'expansion de l'industrie alimentaire française à l'étranger.

En outre, le stade déjà avancé de la restructuration des industries alimentaires sur le marché national justifie un transfert progressif des aides financières de l'Etat en faveur de la restructuration vers les investissements à l'étranger.

4. Le financement des investissements français à l'étranger

On constate en général une grande méconnaissance des mécanismes de financement et des possibilités de mobilisation des capitaux à l'étranger, soit par des aides financières de l'Etat français ou des Communautés européennes, soit par l'appareil bancaire étranger ou les organismes financiers internationaux.

Un effort d'information devrait être engagé pour assurer une meilleure connaissance de ces mécanismes et de ces sources de financement. En outre, des propositions concrètes pourraient être faites sur la réglementation et la politique des pouvoirs publics dans le domaine des transferts de bénéfices, de royalties, et la mobilisation de crédits à l'étranger, ainsi que sur les incitations financières et fiscales de l'Etat français et du Fonds Européen de Développement (FED) de la Commission des Communautés Européennes.